



BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE D'AGEL

Fait à AGEL, le 16 avril 2019.

Le maire,

NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

BUDGET PRIMITIF 2019

TABLE DES MATIERES

Contenu

LE CADRE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF D'AGEL _____	1
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT _____	2
LA SECTION D'INVESTISSEMENT _____	5
LES DONNEES SYNTHETIQUES _____	7

LE CADRE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

LE CADRE GENERAL DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

L'article L2313-1 du code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

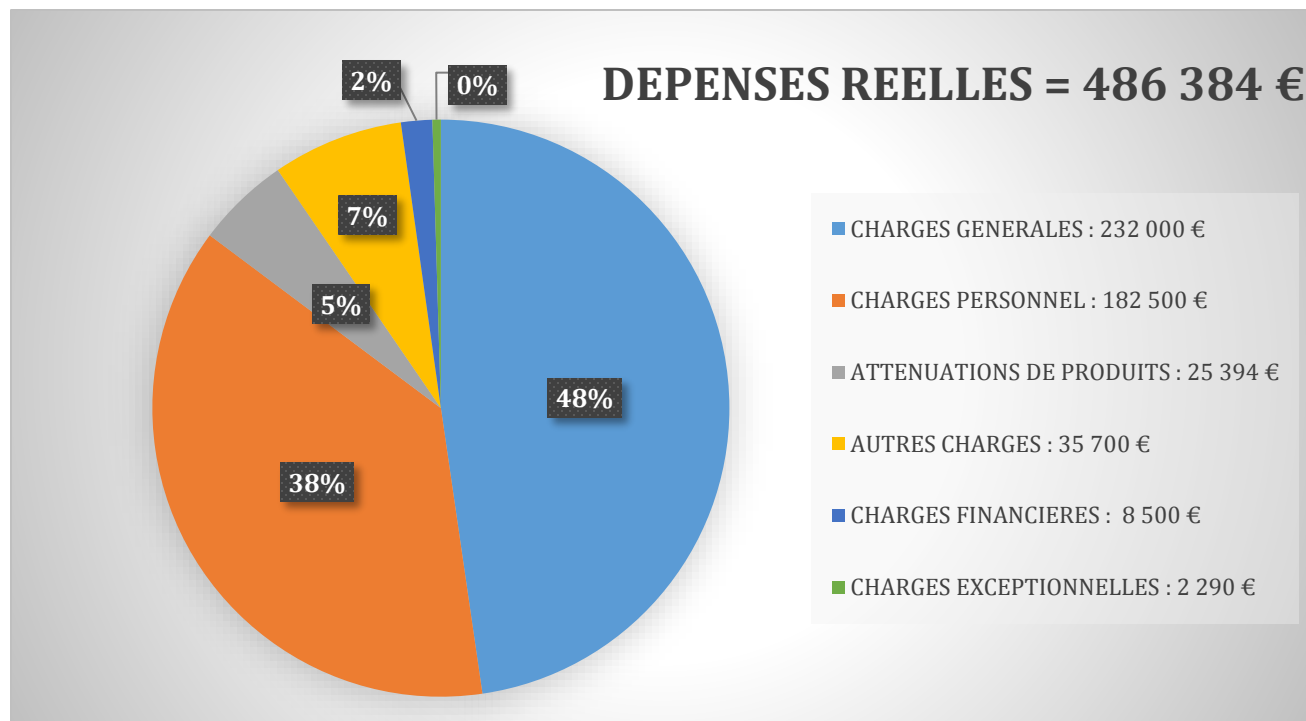
La présente note répond à cette obligation pour la commune d'Agel.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les dépenses générales :

Les principaux postes sont :

- la consommation en électricité des bâtiments et de l'éclairage public ;
- l'achat de fournitures.
- l'entretien des bâtiments et de la voirie communale ;
- la participation aux frais de scolarité et des services extra scolaires dans le cadre du RPI AGEL-AIGUES-VIVES.

Les dépenses de personnel :

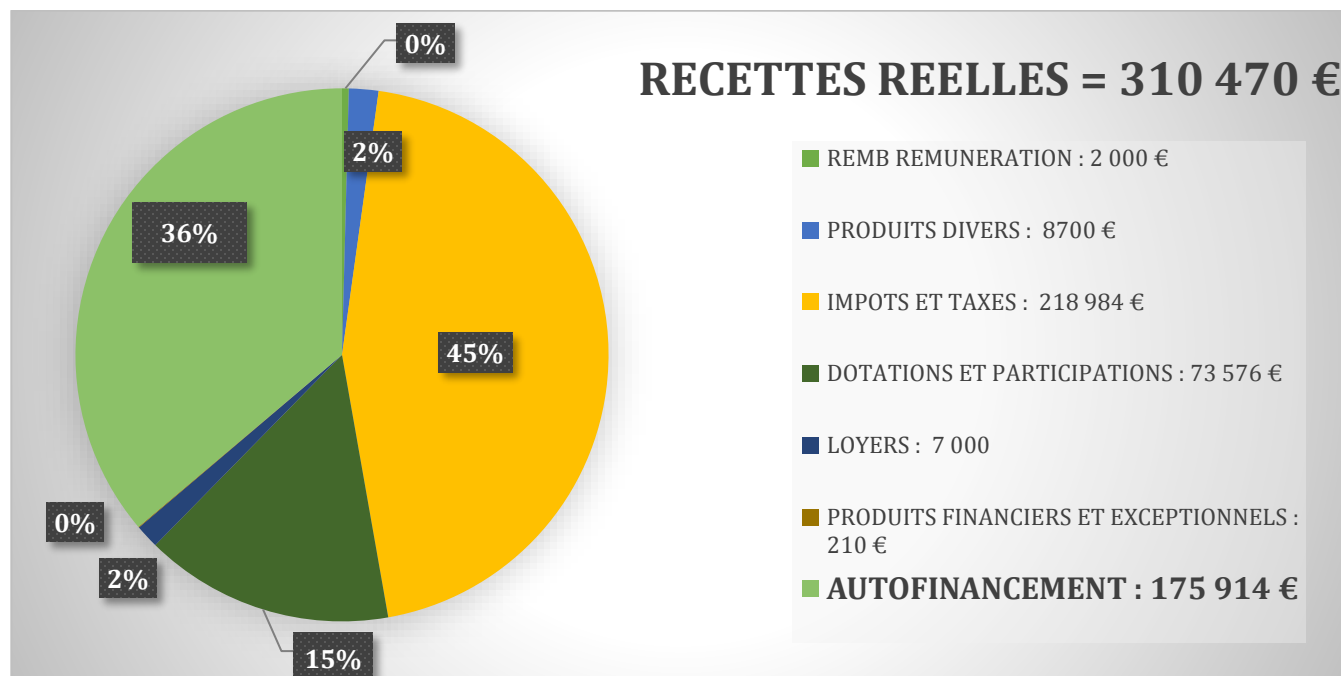
Pour 2019, les charges et frais de personnel sont répartis selon les postes suivants :

- 2 agents titulaires
- 2 agents non titulaires
- Du personnel de remplacement
- Des emplois d'insertion et ou d'apprenti

Les dépenses de gestion courante :

- Indemnités de fonction et frais de mission des élus.
- Les contributions aux organismes et subventions aux associations.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les impôts et taxes :

Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2017.

IMPOSITION	BASES 2019	BASES 2018	TAUX 2019	TAUX 2018
T.H	283 900	275 388	13.90	13.90
T.F. BATI	193 100	187 456	28.30	28.30
T.F. NON BATI	32 400	31 811	90.57	90.57

Autres taxes :

Les produits issus de la fiscalité reversée par le Communauté de communes MINERVOIS CAROUX sont prévus à hauteur de : **23 126 €**

Taxe sur les pylônes électriques prévue : **29 100 €**

Taxe sur la consommation finale d'électricité prévisionnelle : **4 000 €**

Taxe additionnelle aux droits de mutation ou de publicité foncière prévisionnelle : **33 600 €**

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dotations de l'Etat et participations principales prévues en 2019 :

Dotation Forfaitaire	23 106 €
Dotation de Solidarité Rurale	15 294 €
Dotation Nationale de Péréquation	7 775 €
Dotations aux élus locaux	3 030 €

Compensations de l'Etat au titre des exonérations 10 368 €

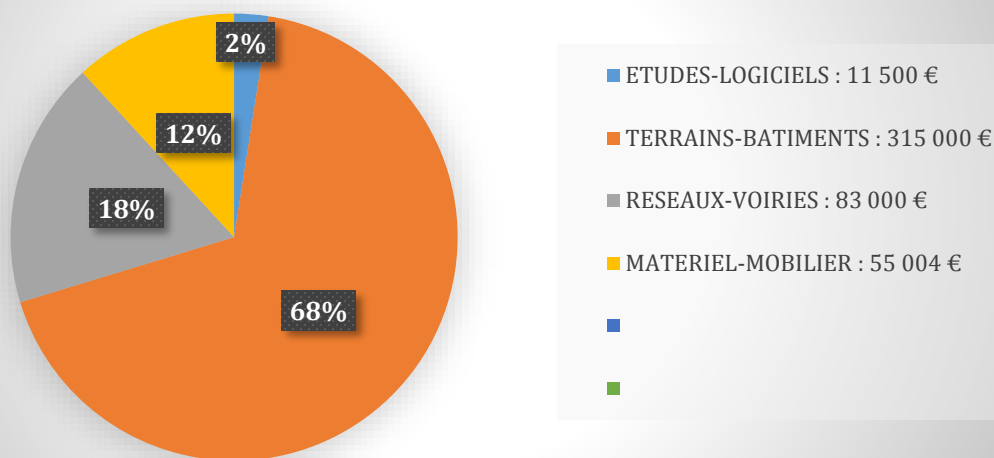
Participation de LA POSTE aux frais de fonctionnement de l'Agence Postale Communale :
14000 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

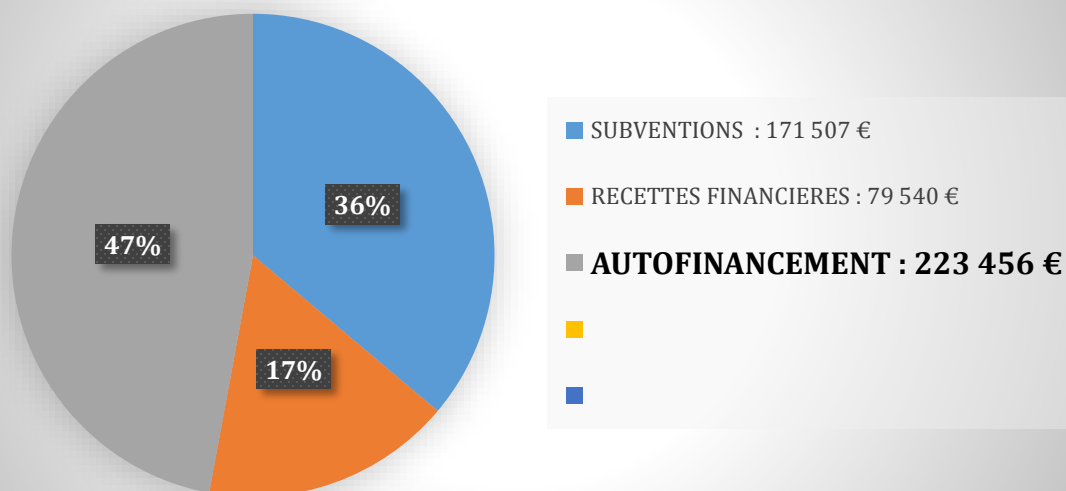
LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

DEPENSES D'EQUIPEMENT = 474 504 €



RECETTES REELLES = 251 048 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La principale opération qui sera lancée en 2019 concerne la construction d'une médiathèque et d'une nouvelle Agence Postale Communale.

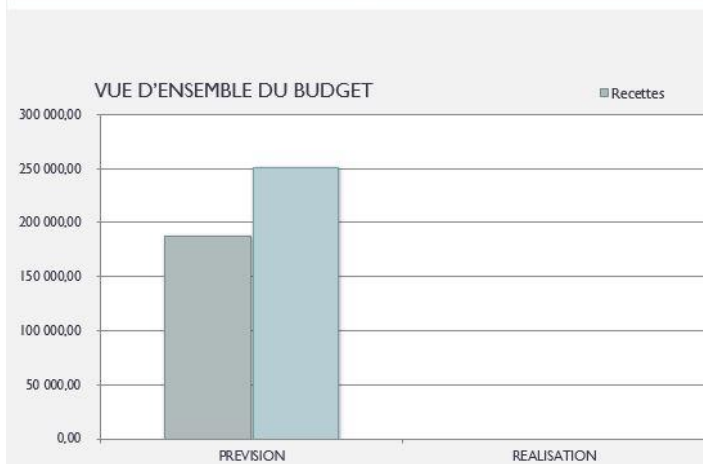
COMMUNE D'AGEL

REALISATION D'UNE MEDIATHEQUE ET NOUVELLE APC

PLAN DE FINANCEMENT

avril 2019

TOTAUX DU BUDGET	PREVISION	REALISATION	TAUX /dépenses
Recettes	187 056,70	-	74,51%
Dépenses HT	251 050,00	-	100,00%
Reste à la charge de la commune	63 993,30	0,00	25,49%



SUBVENTIONS	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
C DEPART construction 40 %	88 000,00	88 000,00	(0,00)
C DEPART mobilier 40 %	9 400,00	0,00	(9 400,00)
C DEPART informatique 30 %	1 348,95		(1 348,95)
DRAC construction 30 %	64 200,00	64 200,00	(0,00)
DRAC mobilier 30 %	7 037,25	7 037,25	(0,00)
DRAC informatique 50 %	2 248,25	2 248,25	(0,00)
DRAC collections 30 %	600,00	600,00	(0,00)
LA POSTE 50% ttc TRAV APC	14 222,25	14 222,25	(0,00)
			(0,00)
			(0,00)
Total	187 056,70	176 307,75	(10 748,95)

DÉPENSES	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
TVA 50000,00			
total	0,00	0,00	0,00

DÉPENSES HT	ESTIMÉ	RÉEL	DIFFÉRENCE
CONSTRUCTION + M,O	220 000,00	0,00	220 000,00
MOBILIER	23 500,00	0,00	23 500,00
INFORMATIQUE	4 500,00	0,00	4 500,00
COLLECTIONS	2 000,00	0,00	2 000,00
SURETE ALARME APC	1 050,00		1 050,00
Total	251 050,00	0,00	251 050,00

LES DONNEES SYNTHETIQUES

LES DONNEES SYNTHETIQUES

La gestion de la dette

L'encours de dette au 01 janvier 2019 se répartit de la manière suivante :

1 emprunt à taux fixe 4.31 % relatif à l'achat immobilier 1 rue de la Fontaine.

Pour 2019, le montant du remboursement en capital de la dette est de 10 042.56 € ; le montant de remboursement des intérêts de la dette est de 4 336.80 €.

Capital restant dû au 01/01/2019: 104 353.57 €

RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT = 4.70 %

Informations statistiques, fiscales et financières

Informations statistiques	valeurs
Population totale	231
Nb de résidences secondaires	45

Potentiel fiscal et financier		valeur par hab pop dgf	moyenne nationale DU POTENTIEL FINANCIER PAR HABITANT de la strate
Fiscal	Financier		
119 119.00	141 136.00	528.60	641.57

Informations financières ratios	valeurs	moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnemt/pop	2043.25	520.00
Recettes réelles de fonctionnemt /pop	2670.17	672.00
Dépenses d'équipement / pop	2004.35	266.00
Dotation Générale Fonct / pop	100.03	147.00